

"La pédagogie au service du droit - Actes de Colloques de l'IFR n° 10" sous la direction de Philippe RAIMBAULT et Maryvonne HECQUARD-THERON

LE 19 JUILLET 2011

Ouvrage disponible et directement en vente au **Service des Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole**
Site de la Manufacture bureau MA003, 21 Allée de Brienne, 31000 TOULOUSE

Avec la collaboration de : Christophe ALONSO, Caroline FOULQUIER, Lionel GALLIANO. La pédagogie est traditionnellement œuvre de l'enseignant. D'autres acteurs s'efforcent désormais d'être tout aussi pédagogues afin de servir le droit...



L.C.D.J.

Deux phénomènes apparaissent en effet : l'un, en direction des citoyens en vue de rendre le droit plus clair et plus accessible ; l'autre, en direction des praticiens consistant en l'élaboration de véritables « modes d'emploi ».

La complexité du droit, qui a entraîné ces diverses réactions, a modifié les rapports entre pédagogie et droit. Face à ces changements, quelle place l'enseignant peut-il prendre ? Comment les acteurs du droit prennent-ils en compte cette pédagogie ? Les praticiens, les administrés et les justiciables, perçoivent-ils cet effort ? Est-il suffisant et efficace ?

Cet ouvrage collectif est dès lors construit autour de deux problématiques : l'une porte sur les acteurs de cette pédagogie, l'autre sur ses méthodes. La pédagogie n'est-elle qu'une adaptation à la transformation du droit ? Ces méthodes didactiques connaissent-elles une véritable mutation et dans quelle mesure ? De telles interrogations impliquent en définitive d'appréhender les motivations d'une telle pédagogie : un souci de sécurité juridique, la recherche d'une plus grande efficacité du droit, une exigence démocratique... C'est à cet ensemble de questions que le présent ouvrage, issu d'un colloque tenu les 28 et 29 janvier 2010 à l'UT1-Capitole, tente d'apporter un éclairage.

[Table des matières](#)

Prix de vente : 30 €